

PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le Président,  
-----

Direction de la Communication  
-----

Hôtel du Département  
2 rue Paul-Louis Courier  
CS 11200  
24019 Périgueux Cedex

<b>COMMUNIQUÉ À L'ATTENTION DES RÉDACTIONS</b>	
Date : 28/09/2021	Objet : Vidange Grand Etang de Gurson

## Le Grand Etang de Gurson vidangé pour la première fois

Afin de pouvoir procéder à des travaux de réhabilitation du barrage et des ouvrages hydrauliques menés dans le cadre d'un vaste programme de remise en état du barrage, le Conseil départemental de la Dordogne va procéder à la vidange du Grand Etang de Gurson à compter de cette semaine.

Cette opération, qui est une première pour ce site, intervient après la vidange du Petit étang de Gurson en 2020, et la réalisation des travaux de réhabilitation du barrage et des ouvrages hydrauliques.

L'abaissement du plan d'eau débute mardi 28 septembre, pour atteindre le niveau de pêche vers le 20 octobre. Les activités sur le plan d'eau (baignade, canotage, pêche, etc.) sont formellement interdites depuis le lundi 27 septembre, pour des raisons de sécurité.

La vidange du Grand Etang de Gurson ne sera pas totale, puisque l'abaissement du plan d'eau sera stabilisé pour permettre une pêche de sauvegarde, qui se déroulera entre le 25 et le 28 octobre.

La remise en eau de l'étang s'effectuera à partir du 11 novembre, dès que l'inspection technique du barrage et le relevé topographique de l'étang auront été réalisés.

Les travaux de réhabilitation du parement amont du barrage et des ouvrages hydrauliques (évacuateur de crue, coursier...) débuteront courant novembre. Ces travaux de mise aux normes et de sécurisation répondent à une mise en demeure de l'Etat (DREAL).

### Une pêche de sauvegarde

La pêche de sauvegarde du poisson se fera à la senne (filet) dans le plan d'eau. Le poisson sera trié et les espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques seront détruites. Les autres espèces seront stockées temporairement dans le Petit étang puis repêchées pour

être réintroduites courant janvier/février 2022 dans le Grand étang. Cette pêche permettra d'établir un diagnostic halieutique du plan d'eau puis de définir un programme d'empoissonnement pluriannuel adapté.